



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

* 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Insecticide Spruzit AF - aérosol
Prod-Nr. 4005240176870, 4005240176887
AMM 2090200
Identifiant unique de formulation UFI: PE0T-80P0-SQ0T-54KR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange

Insecticide spray aérosol.

Remarque

A base de pyrethrum. Insecticide - agit sur le système nerveux des insectes ciblés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

W. Neudorff GmbH KG (FR)
An der Mühle 3
D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624 4308
Télécopie +49 5155 6010
E-mail msds@neudorff.de
Site web www.neudorff.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre Antipoison +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)
www.centres-antipoison.net

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) Procédure de classification
N° 1272/2008 [CLP]
Aérosol 3, H229

Consignes en cas de risques physiques

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Remarque

Ininflammable conformément à la directive d'aérosol (75/324/CEE).

* 2.2 Éléments d'étiquetage

* étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

* Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Contient 4 % en masse de composants inflammables.

* prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Danger d'explosion par forte chaleur.

* RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

* 3.2 Mélanges

* Description

Produit aqueux à pulvériser prêt à l'emploi avec un principe actif insecticide.

* Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	propan-2-ol	4 pds %	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	
		613-022-00-6	pyréthrines	0.005 pds %	Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H312 Acute Tox. 4 ; H332 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	M=100 (Aquatic Acute 1) M=100 (Aquatic Chronic 1)

* Remarque

Aérosol contenant de l'air comprimé.
Contient de l'huile de colza.

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

* 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

* Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

En cas d'ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Sans symptôme spécifique connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.

*** RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

*** 5.1 Moyen d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

Eau
Mousse
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas de besoin, porter un équipement de protection respiratoire.
Ne pas inhaler les émanations de fumée.

Informations complémentaires

La formulation n'entretient en aucun cas la combustion.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:
Kieselguhr

Autres informations

Le produit est nocif pour les organismes aquatiques.

6.4 Référence à d'autres sections

Evacuation: voir rubrique 13



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

* **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

* **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

* **Mesures de protection**

Éviter de:
Contact avec les yeux
Contact avec la peau

* **Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale**

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales.

* **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver à l'abri du gel!
Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

N'utiliser que comme spray insecticide en suivant le mode d'emploi correspondant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
67-63-0	200-661-7	Propan-2-ol	Court terme(ml/m ³) 400 Court terme(mg/m ³) 980 (F)

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

pas nécessaire

Protection des mains

pas nécessaire

Protection corporelle:

pas nécessaire

Protection respiratoire

pas nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

liquide



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

Couleur

jaunâtre

Odeur

aromatique

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	env. 100 °C		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	> 52 °C	Abel Pensky	Le produit n'entretient pas la combustion – inflammable en tant qu'aérosol.
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	non déterminé		
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau (20°C)		soluble sans restriction
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	Densité relative env. 0.992 g/cm ³ (20°C)		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Teneur en solvant	env. 4 %		
Propriétés explosives			Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes			Le produit ne favorise pas la combustion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Eviter des températures extrêmes.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

non connu

Indications diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

*** RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë		OCDE 401	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Dérivé d'études sur le concentré (EC).
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
non irritant.	OCDE 404	Dérivé d'études sur le concentré (EC).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
non irritant.	OCDE 405	Dérivé d'études sur le concentré (EC).

*** Sensibilisation respiratoire**

non déterminé

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.		OCDE 406	Dérivé d'études sur le concentré (EC).

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	pyréthrines CL50: 0.0052 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 96 h		S'applique à l'extrait de pyrèthre.
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	pyréthrines EC50 0.012 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h		S'applique à l'extrait de pyrèthre.
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Le pyrèthre se décompose pratiquement entièrement en 24 h.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
160505	gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

Élimination appropriée / Produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Remarque

Les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte d'ordures polluantes

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS (Druckgaspackung)	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.2	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS (Druckgaspackung)
Classe(s) de danger pour le transport	2.2



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

Étiquette de danger	2.2
Code de classification	5A
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Dispositions particulières	190, 327, 344, 625
Code de restriction en tunnel	E

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

autres réglementations (UE)

À observer:

Directive aérosol (75/324/CEE)

Produit phytopharmaceutique homologué conformément au règlement (UE) 1107/2009.

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

valeur de COV 4 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

*** RUBRIQUE 16: Autres informations**

*** Abréviations et acronymes**

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

Aquatic Acute 1: Toxicité aquatique court terme (aiguë), Catégorie 1

CLP: Classification, étiquetage et emballage

GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

WGK: classe risque aquatique

VOC: Composés organiques volatils

Aerosol 3: Aérosols, Catégorie 3

Flam. Liq. 2: Matières liquides inflammables, Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Irritation des yeux, Catégorie 2

STOT SE 3, H336: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3 (effet narcotique)

Acute Tox. 4, H302: Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4

Acute Tox. 4, H312: Toxicité aiguë (dermique), Catégorie 4

Acute Tox. 4, H332: Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 4

Aquatic Chronic 1: Toxicité aquatique long terme (chronique), Catégorie 1

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

BGW: Valeur limite biologique (DE)

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

LC50: Concentration létale médiane

EC50: concentration efficace 50%

Indications diverses

Lire le mode d'emploi!

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Insecticide Spruzit AF - aérosol

Date d'édition 16.01.2025
Date d'exécution 14.12.2022
Version 5.9 (fr,FR)
remplace la version de 05.10.2021 (5.8)

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente